

PROGRAMMES 2008 COLLEGE : INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ITIC)

Contribution d'Ignace Rak pour la réunion du 2 octobre 2008 du groupe ITIC ASTI
<http://asti.ibisc.univ-evry.fr/groupe-itic>

Quatre documents sont à examiner de façon chronologique pour comprendre comment la discipline technologie a été progressivement saisie puis dessaisie des apprentissages fondamentaux aux connaissances en ITIC au collège :

- le programme de 1996 ;
- le nouveau programme de 6^e de 2005 ;
- le projet de programme d'avril mis en consultation des professeurs de technologie en avril 2008 ;
- le nouveau programme officiel et définitif de 6/5/4/3^e d'août 2008.

J'avais rédigé deux documents à partir des projets de programme de toutes les disciplines de collège à propos de l'implication de chaque discipline dans les apprentissages TIC ou de la seule application des outils TIC aux connaissances disciplinaires (1) (2).

Ceci doit être aussi situé parmi les programmes des trois autres disciplines scientifiques qui sont les seules à avoir dans leurs programmes officiels des apprentissages de connaissances parmi toutes les autres disciplines du collège, c'est-à-dire mathématiques, sciences physiques et sciences et vie de la terre (3).

Dans les projets des programmes de collège soumis à consultation en avril 2008 et leur adoption avec d'éventuelles modifications en juillet 2008, les connaissances fondamentales ITIC donnant lieu à des apprentissages de base, sont citées dans les contenus de quatre disciplines seulement, dans l'ordre d'implication et de citation :

- 58 en technologie ;
- 2 en mathématiques ;
- 1 en SVT ;
- 1 en physique chimie.

On constate ainsi que seules les disciplines dites « scientifiques » et surtout la discipline « technologie », dispensent des apprentissages dits « de base », ou dits « usuels ». Quelles sont les connaissances ITIC retenues dans ces disciplines ?

Evolution et comparaison entre les horaires officiels pour les apprentissages des connaissances spécifiques ITIC

Technologie :

- programme 1996 = 1/3 des horaires fléchés en 6/5/4/3^e (60 heures sur 195 heures) (TIC avec 66 compétences-connaissances) ;
- programme 2005 en 6^e = 0 heure fléchée (TIC considérée comme outil avec 13 connaissances) ;
- projet de programme de collège 2008 d'avril 2008 = 25% des horaires fléchés en 6/5/4^e et 8% des horaires fléchés en 3^e (58 connaissances-capacités) ;
- programme définitif officiel d'août 2008 = 0 heure fléchée avec le même nombre de 58 connaissances (le tableau précédent de répartition horaire soumis à la consultation des professeurs a été supprimé), la formation aux TIC est à nouveau, et définitivement considérée comme un outil pour les connaissances suivantes :

. la communication et la gestion de l'information en classe de 6^e : « serveurs, postes de travail, terminaux mobiles, périphériques, logiciels ; acquisition et restitution de données ; stockage des données ; arborescence, mémoire, unité de stockage ; consultation de documents numériques ; création et transmission de documents numériques » ;

. l'utilisation du modèle numérique 3 D en classe de 5^e : « Modélisation du réel (maquette, modèles géométrique, et numérique) et représentation en conception assistée par ordinateur » ;

. la communication et la gestion de l'information en classe de 5^e : « environnement informatique : serveurs, postes de travail, terminaux mobiles, périphériques, logiciels, organisation fonctionnelle des réseaux ; outils de base (forum, téléchargement, vote en ligne, publication, messagerie interne, répertoires...) d'un environnement, d'un espace numérique de travail (ENT) ; outils logiciels (traitement de textes, tableur grapheur, de présentation, de création et de visualisation 3D) ; moteur de recherche, mot clé, opérateurs de recherche, propriété intellectuelle, copyright, copyleft » ;

. la communication et la gestion de l'information en classe de 4^e : « chaîne d'informations, chaîne d'énergie ; acquisition du signal : saisie, lecture magnétique, optique, numérisation, utilisation de capteurs..., forme du signal : information analogique, information numérique ; traitement du signal : algorithme, organigramme, programme ; commande d'un objet technique ou logique, combinatoire de base : ET, OU, NON ; interface, mode de transmission avec ou sans fil, transport du signal : lumière, infrarouge, ondes : hertziennes, ultrasons, électrique » ;

. la communication et la gestion de l'information en classe de 3^e : « messageries diverses, flux audio ou vidéo ; outils de travail collaboratif : liste de diffusion, forum, blog, partage de documents, partage d'applications..., planification, calendrier, identité numérique, mot de passe, identifiant ; document multimédia, nature et caractéristiques des documents multimédias ».

Nota : en technologie, chacune des connaissances sont accompagnées d'un « niveau d'approfondissement » qui n'a été reproduit ci-dessus mais que l'on peut retrouver dans le texte officiel (3) :

- niveau 1 : « je sais » ;
- niveau 2 : « je sais en parler » ;
- niveau 3 : « je sais faire ».

Evolution et comparaison entre les horaires officiels pour les apprentissages des connaissances spécifiques ITIC dans les trois autres disciplines scientifiques

Mathématiques :

- projet de programme de collège d'avril 2008 = 0 heure fléchée pour enseigner un seul groupe de connaissances « tableaux, diagrammes, graphiques » ;
- disparition (à vérifier) de la connaissance en introduction commune aux quatre disciplines scientifiques : - « numérisation...algorithmique...programmation... ».

Sciences de la vie et de la terre :

- projet de programme de collège d'avril 2008 = 0 heure fléchée pour enseigner les TIC (= outil) ;
- disparition (à vérifier) de la connaissance en introduction commune aux quatre disciplines scientifiques : - « numérisation...algorithmique...programmation... ».

Sciences physique chimie :

- projet de programme de collège d'avril 2008 = 0 heure pour enseigner les TIC (= outil),

- disparition (à vérifier) de la connaissance en introduction commune aux quatre disciplines scientifiques : - « *numérisation...algorithmique...programmation...* ».

Mes propositions de discussion le 2 octobre 2008

Plusieurs questions :

- quelle position-appréciation à discuter-prendre par rapport aux connaissances énoncées majoritairement-uniquement dispensées en technologie au collège sans horaire fléché ?
- quelle est la position à discuter-prendre sur les horaires fléchés ou non pour les enseignements aux TIC, donc entre apprentissages en toute responsabilité et simple outil ?
- quelle est la position à discuter-prendre pour une progressivité des connaissances ITIC entre l'école, le collège et le lycée afin de présenter une cohérence du groupe ITIC ASTI ?
- que faisons-nous des propositions futuristes de J.Y.Jeannas sur le collège ?

(1) http://pagesperso-orange.fr/techno-hadf/edu/13-college_fr_2005-2010-6/HADF13_11_Les_TIC_dans_la_consultation_des_projets_programmes_college_2008_1-2.doc

(2) http://pagesperso-orange.fr/techno-hadf/edu/13-college_fr_2005-2010-6/HADF_13_12_Les_TIC_dans_la_consultation_des_projets_programmes_college_2008_2-2.doc

(3) <http://www.education.gouv.fr/pid20484/special-n-6-du-28-aout-2008.html>